

Vous souhaitez un conseil social personnalisé ? CONTACTEZ-NOUS

Contact assistante sociale :
social@sgdl.org · 01 53 10 12 14

Adhérez à la SGDL

En devenant membre de la SGDL, vous rejoignez la plus grande communauté d'auteurs du livre :

- Vous apportez votre contribution à la **défense du droit d'auteur** ;
- Vous avez la possibilité de **rencontrer** et d'**échanger** avec des auteurs et des professionnels sur vos métiers et vos pratiques ;
- Vous **bénéficiez** de conseils personnalisés et de nombreux services.

Adhérez, c'est en étant unis que nous pourrons faire entendre notre voix. Vous avez publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur, vous pouvez adhérer à la SGDL.

La cotisation annuelle est de 50 euros. Elle est fiscalement déductible du revenu à hauteur de 75 % au titre du soutien à une association reconnue d'utilité publique.

Nous rencontrer

Hôtel de Massa
38 rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 Paris
Métro : Saint-Jacques (Ligne 6) / RER Port-Royal (Ligne B)
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Vous renseigner

www.sgdl.org







Accompagnement Social

Auteurs du livre,
la SGDL vous accompagne

Vos droits, votre quotidien

Vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches administratives et sociales. La SGDL met au service de tous les auteurs, membres et non membres, un service social.

Une assistante sociale vous assure un soutien personnalisé dans de nombreux secteurs, qu'elle coordonne avec des organismes dédiés :

	<ul style="list-style-type: none">• Santé• Accès aux droits et aux soins• CPAM, URSSAF
	Retraite : <ul style="list-style-type: none">• Préparer sa retraite (cotisations, ouverture des droits, IRCEC-RAAP, URSSAF, Audiens...)• Faire valoir ses droits (bilan de fin de carrière, liquidation...)
	<ul style="list-style-type: none">• Difficultés financières• Surendettement
	<ul style="list-style-type: none">• Logement• Information sur les dispositifs existants

Votre accompagnement personnalisé,
dans le respect du secret professionnel



Consultations
individuelles



Réunions
d'information



Visites
à domicile

L'aide sociale, votre accompagnement

Dans un esprit de solidarité qui a présidé à sa création, la SGDL dispose d'une commission d'aide sociale qui a vocation à allouer des aides financières. Ouvertes à tous les auteurs du livre, membres ou non membres de la SGDL, ces aides sont prévues pour faire face aux difficultés de la vie.

Le fonds dédié à l'aide sociale est financé par le Centre national du livre et la SGDL. La commission se réunit mensuellement pour examiner les dossiers de demande d'aide.

La mutuelle des auteurs

En tant que membre de la SGDL, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel négocié sur le contrat de mutuelle de santé Pleyel proposé par le groupe Audiens Santé. Ce tarif est réservé aux auteurs membres de la SGDL à jour de cotisation.

L'aide sociale en chiffres

-  • 1500 demandes de renseignements en 2023
-  • Une quarantaine d'auteurs aidés chaque année pour un budget global de 60 000 € par an.



- 560 auteurs et ayants droit bénéficient en de la complémentaire santé de la SGDL